

Gaëlle Vidot
Directrice

Tél : 01 60 23 19 39
Mél : ce.771103f@ac-creteil.fr

7 rue du Dr Oblin
77100 Nanteuil-lès-Meaux

Nanteuil-lès-Meaux,
le 18/03/2022

Compte-rendu

Événement : Conseil d'école

Jour / Heure : vendredi 18 mars 2022 / 18h

Participants Mme Juracek: Maire- adjoint.
Mr Giardina: chargé des affaires scolaires
Les représentants de parents d'élèves: Mmes Okonski, Miron, Brevet, Lemoine Stasiak et Berthon
Les enseignantes: Mmes Collinet, Victor, Vidot, Cauvin, Bourdier, Longfort-Alexis, Lebegue
DDEN : Mr Soullié

Absents et excusés : Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr Moulhiac
Le Maire : Mr Sarazin
Enseignante : Mme Nicolai

Secrétaire du Conseil d'école :

Compte-rendu :

- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école

Un tour de table est fait et chacun se présente. Présentation de Monsieur Stéphane Giardina responsable Enfance et Jeunesse à la mairie de Nanteuil-Lès-Meaux, remplaçant de Mme Maloisel. Nous lui souhaitons la bienvenue.

1) Activités pédagogiques, achats cooperative:

En décembre, les enfants ont confectionné des objets de Noël. Le marché de Noël ayant été annulé en raison des mesures sanitaires, les objets fabriqués ont été offerts aux familles.

Le 16 décembre, les élèves ont eu droit à un spectacle de Noël: "Le costume du Père-Noël" présenté par la compagnie "LéZ'arts vivants". Ce spectacle a été financé par le budget loisirs alloué par la mairie.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**EMPU Dr Oblin
Nanteuil-lès-Meaux**

Le 17 décembre, le goûter de Noël a été organisé avec la venue du Père Noël (et de la mère Noël) et la distribution des cadeaux dans les classes. A cette occasion, les enfants ont récité des comptines, chanté des chansons au Père Noël. Un grand merci à Monsieur Martini et Mme Gomes pour avoir consacré une partie de leur journée aux enfants!

En janvier, les enfants ont tiré les rois! En raison des mesures sanitaires, les galettes n'ont pas été confectionnées dans les classes cette année. Des couronnes ont malgré tout été fabriquées. L'achat des galettes a été financé avec l'argent de la coopérative scolaire.

Les carnets de réussite ont été remis une première fois aux parents la semaine du 7 mars 2022. Les évaluations de janvier ont été perturbées par la situation sanitaire; la date de remise a donc été retardée. Nous présentons nos excuses aux parents pour ce retard. Ces livrets seront distribués une dernière fois en juin.

Le carnaval (journée déguisée) aura lieu le vendredi 1 avril. Les trois écoles se sont concertées afin de tous defiler le même jour. Cette journée festive se terminera par un goûter. Les élèves de grande section en profiteront pour visiter l'école Paul Bailly.

La semaine du 19 avril, nous organiserons une chasse aux œufs. Les modalités seront définies selon les mesures sanitaires en vigueur. Les chocolats seront financés par la coopérative scolaire.

Le rallye-maths, en lien avec le projet d'école se déroulera du 30 mai au 3 juin.

Un rallye-lecture, également en lien avec le projet d'école, sera organisé pour les classes de GS du 7 au 10 juin. Pour chaque rallye, un classement sera fait par classe; tous les élèves seront récompensés. Les lots seront financés par la coopérative.

Le Cross des écoles aura lieu le samedi 14 mai. Mme Vidot donne la parole à Monsieur Giardina afin d'en exposer les modalités et d'évoquer le parrainage de l'association "Marion la main tendue". Cette association a pour mission la prévention et la sensibilisation contre le harcèlement scolaire.

Le pentathlon sera organisé par section, la semaine du 27 juin. (Sauf si changements des mesures sanitaires.) Un planning sera établi afin d'en assurer le bon déroulement. Lorsque les dates seront choisies, elles seront communiquées aux parents.

Les enfants seront récompensés par classe. Trois médailles (or, argent, bronze) seront distribuées aux trois premiers garçons et aux trois premières filles.

Concernant les sorties scolaires, l'ensemble de l'équipe y travaille; elles se feront par niveau. Nous informerons les parents lorsque les projets seront finalisés. Les sorties sont en partie financées par la mairie (transport).

Le thème du spectacle de l'année est « La fête à Oblin ». Il pourrait avoir lieu en présentiel, s'il n'y a pas de changement de protocole sanitaire. Il se tiendra le vendredi 24 juin. Selon les mesures sanitaires en vigueur, nous nous réservons le droit de limiter l'accès uniquement aux parents.

Les inscriptions des futurs petits ont débuté cette semaine.

Pour les inscriptions des futurs CP, les mots ont été donnés aux familles.

Budget:

Nous avons demandé la participation des parents à la coopérative scolaire deux fois, cette année.

Nous remercions les parents de leur participation. Nous avons ainsi récolté lors de la deuxième demande 1 450 €.

Les grosses dépenses de la coopérative, cette année, ont été du petit matériel de motricité (renouvellement des cerceaux etc.), l'affiliation à l'OCCE, ainsi que l'assurance, pour la somme de 460 €. Le reste: livres, jeux pédagogiques, matériel servant au travail manuel (Noël, fête des mères, des pères etc ...), achat d'œufs en chocolat, des médailles pour le pentathlon etc...

2) Commandes diverses, travaux demandés et travaux réalisés :

Des demandes de mobilier pour la rentrée de septembre 2022 ont été effectuées:

Mme Bourdier: meuble bas avec casiers.

Mmes Longfort-Alexis et Lebègue: meubles bas et haut avec casiers et un sèche dessin mural.

Mme Cauvin: meubles bas et haut avec casiers, une banquette et un meuble flexible.

Une commande supplémentaire de matériel sera effectuée pour meubler la nouvelle classe créée à la rentrée prochaine.

Les gros travaux demandés sont:

Le changement des portes et les fenêtres défectueuses du dortoir.

Le changement des fenêtres du pavillon; l'eau s'infiltré lorsqu'il pleut et l'une d'elle est fissurée.

La fabrication des placards sous les porte-manteaux des classes de PS.

Monsieur Giardina précise qu'il y a 5 écoles et que, au vu des nouvelles constructions, la mairie (service urbanisme, technique, scolaire...) prévoit un plan pluriannuel afin d'améliorer les aménagements au sein des écoles.

Le nouveau bâtiment a été livré. Le déménagement a eu lieu pendant les vacances de Noël; il a été réalisé par les agents communaux et les enseignantes. Nous remercions vivement la mairie pour ce projet réalisé en un temps record. L'inauguration a eu lieu le mercredi 2 février.

Nous remercions Monsieur le Maire d'avoir veillé au respect des délais quant à la livraison des nouvelles classes. Les enseignantes et les élèves peuvent travailler dans de bonnes conditions, dans un environnement serein et visuellement agréable.

Nous remercions également la municipalité pour leur réactivité lors de nos diverses demandes de petits travaux et la livraison des capteurs de CO2.

Nous remercions Mr Giardina pour la rapidité de traitement de nos demandes, le recrutement de personnel périscolaire sur le temps méridien et le remplacement de l'un de nos agents, en arrêt maladie. Durant cette période l'équipe a été satisfaite du travail fourni par Mme Ledagueneil. Elle a répondu présente rapidement et a fait preuve d'efficacité au sein des classes et de dévouement auprès des élèves.



3) Exercices de sécurité.

Un exercice incendie a été réalisé le 18 février. Les enseignantes ont été prévenues, pas les enfants. Nous remercions la municipalité pour l'investissement dans les alarmes incendie. Les alarmes des 3 bâtiments sont dissociées. Mme Vidot a déclenché une alerte par sms pour une évacuation générale. Le compte-rendu de l'exercice a été envoyé à l'inspection et à Mr Giardina.

Mr Giardina précise que ces alarmes sont effectivement indépendantes et qu'elles répondent aux normes incendies actuelles.

Un deuxième exercice de mise en sûreté s'est déroulé le 10 mars au matin. Les enfants n'ont pas été prévenus. La Police Municipale, Nikola Todorovic, représentant de la mairie, et Mme Felix, membre de l'APE étaient présents.

Cet exercice a permis de faire le point; quelques éléments sont à améliorer. Dans l'ancien bâtiment, les fenêtres du dortoirs, les rideaux de la salle des maîtres et de la salle de motricité sont défectueux. Dans le nouveau bâtiment, les lumières automatiques ne se désactivent pas, absence de film occultants sur les fenêtres et portes donnant sur la cour.

La police municipale ainsi que Mme Vidot demandent à la mairie si l'installation d'une télécommande générale permettant de baisser les stores du nouveau bâtiment, en même temps, est possible ?

La mairie met tout en oeuvre pour réaliser au plus vite ces améliorations; les films occultant vont être installés.

Un troisième exercice d'évacuation sera fait avant la fin du troisième trimestre ainsi qu'une mise en sûreté.

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) sera réactualisé avec la mairie. Ce document doit être actualisé tous les ans et sera présenté au prochain Conseil d'Ecole ainsi que les fiches d'évaluation des risques.

Concernant les dernières mesures sanitaires, la cour a été séparée en deux. Les récréations se font sur 2 services. Chaque niveau de classe occupe les espaces de cour selon un roulement; ainsi, tous les enfants peuvent profiter des jeux extérieurs. Les adultes n'ont plus d'obligation de porter le masque en extérieur et à l'intérieur.

Les mains sont toujours lavées fréquemment. Les classes et autres locaux sont toujours aérés plusieurs fois par jour.

En cas de fièvre, les parents sont appelés immédiatement et doivent venir chercher leur enfant. Une grande majorité des enfants et des enseignantes ont eu le covid en janvier / février. Cette période a été particulièrement compliquée pour l'équipe enseignantes, les ATSEM, les parents et surtout les enfants.

L'équipe enseignante remercie les parents d'avoir été compréhensifs et sérieux lors de l'application des différents protocoles; d'être venus récupérer leurs enfants dans les minutes qui suivaient l'appel de l'enseignante et de nous avoir tenus régulièrement informés des cas et des résultats des tests réalisés.



4) Questions de l'équipe enseignante et des parents

A la rentrée de septembre, une nouvelle classe sera ouverte. La mairie a engagé une réflexion pour l'installation matérielle de cette classe. Nous remercions la mairie de nous informer de l'avancée du projet. Le nombre d'enfants augmentant, Mme Vidot demande s'il est possible de recruter une ATSEM supplémentaire ? Pour cette année, la mairie prévoit essentiellement le recrutement d'animateurs périscolaire. Pour l'année civile prochaine, le recrutement d'une ATSEM reste envisageable. Mme Vidot précise que même une ATSEM à mi-temps permettrait de renforcer l'équipe en place.

- beaucoup de retours sur le fait que les enfants reviennent de l'école plein de boue.

Notre cour de récréation était en grande partie réquisitionnée pour les travaux, nous devons appliquer un protocole sans brassage des élèves. Une solution a été trouvée pour que les 7 classes de l'école puissent bénéficier d'un temps de récréation à des horaires convenables : la cour était divisée en 4 emplacements ; 2 emplacements avec peu d'espace goudronné. Les enseignantes demandent et veillent à ce que les enfants n'aillent pas sur l'espace gazonné. Une vigilance plus accrue est demandée sur le temps méridien.

Nous rappelons aux parents que les enfants de maternelle jouent et se jettent souvent au sol. Nous faisons de notre mieux pour qu'ils récupèrent leurs enfants dans un état convenable à la fin de la journée.

- surveillance plus accrue en récréation pour éviter les blessures et lunettes cassées.

Nous surveillons déjà de manière accrue les récréations. Mais, comme dit précédemment, les enfants jouent, courent, sautent, tombent, se percutent... Ce sont des incidents que nous ne pouvons anticiper, à moins de leur demander de ne plus courir, de ne plus sauter, et donc de ne plus s'amuser.

- une bonne gestion des semaines covid a été relevée.

L'ensemble de l'équipe remercie les parents.

- quand les structures de jeux vont elles être remises dans la cour ?

La réalisation du projet est en cours.